

# Biodiversité

Depuis 1997, l'inventaire a intégré dans son protocole de travail la récolte d'informations relatives au développement durable en milieu forestier. Ces données sont venues s'ajouter à celles qui étaient déjà récoltées par l'inventaire dans un autre but mais qui sont utilisables pour l'évaluation de la durabilité de la gestion.

*Paramètres ajoutés en 1997 pour permettre le calcul de davantage d'indicateurs de gestion forestière durable*

| Paramètre                       | Remarque   |
|---------------------------------|--|
| Origine du peuplement           | -  |
| Dégâts d'incendie               | -  |
| Echantillon de sol              | Pour analyse en laboratoire (pH, quantité de carbone, capacité d'échange cationique...)        |
| Cause de la mortalité           | Insectes, champignons...   |
| Relevé floristique              | Relevés plus complets  |
| Vocation forestière prioritaire | Production, conservation, protection, récréation, chasse...                                    |
| Drainage                        | Présence/absence de drains   |
| Dégâts au sol                   | Type (tassement, ornière, cisaillement) et répartition des dégâts (généralisés, ponctuelle...) |
| Lisières forestières            | Composition et structure   |



Lors de la préparation du 2e cycle (2008), de nouveaux paramètres sont venus s'ajouter à cette liste. Ils ont été intégrés à l'inventaire spécifiquement pour permettre une meilleure évaluation de la biodiversité dont le maintien et l'amélioration est l'objet du 4e critère de gestion forestière durable.

L'évaluation de la biodiversité qui peut être réalisée sur base des données récoltées par l'inventaire est essentiellement indirecte. Elle peut être effectuée à travers la caractérisation de la capacité d'accueil potentielle de la forêt pour la diversité du vivant.

Les informations récoltées afin de constituer des indicateurs concernent la présence/absence de certains éléments : source, ruisseau, mare, fossé prairie humide, fange (couche épaisse de boue humide), accumulation d'eau (étendue d'eau temporaire due aux précipitations ou au ruissellement), tas de pierre, immondices (en précisant la nature).